

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

RPM : quid du chemin parcouru en quatre ans d'existence ?

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LE Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) a soufflé sa quatrième bougie le week-end écoulé. Si aucune manifestation n'a été enregistrée (probablement en raison des restrictions liées à la lutte contre le Covid-19), son président, Hugues-Alexandre Barro Chambrier, n'a cependant pas manqué de jeter un regard dans le rétroviseur via un post sur la page Facebook de son écurie politique.

"En ce jour où notre parti, le RPM, célèbre les 4 ans de son existence, il m'est agréable de reconnaître l'engagement, le dévouement, la détermination de chacun et de tous qui conditionnent la réussite des grandes œuvres", a-t-il déclaré. Un chemin parcouru grâce à la détermination de certains hommes, pour la plupart dissidents du Parti démocratique gabonais (PDG), et dont certains sont passés de vie à trépas. "En cette circonstance particulière, j'ai une pensée émue pour les patriotes qui nous ont quittés cette année et n'ont pu aller au bout de notre lutte com-

mune", a-t-il ajouté. Non sans se satisfaire des résultats obtenus et inviter les siens à ne pas s'endormir sur leurs lauriers. "4 ans est un âge jeune. Mais disposant d'élus locaux et à l'Assemblée nationale, l'histoire de notre parti, à ce stade, est déjà riche de succès retentissants. Il est aussi et surtout confronté aux défis de grandes formations politiques. La marche à tâtons n'est donc plus permise", estime-t-il. Droit dans ses bottes, le leader du RPM prône l'alternance politique. "Le peuple victime de

l'oppression soupire à percevoir les signaux de la fin de ses souffrances. Comme le dit un adage, les arbres éprouvent leurs racines par les vents et les tempêtes. C'est pourquoi, les militantes et militants dans leurs organes de base doivent redoubler d'ardeur au travail. Il est clair que notre résilience collective aux épreuves déterminera l'aboutissement heureux de notre combat pour l'alternance et le changement", pense-t-il. Avant d'ajouter: "J'ai bon espoir que le RPM ralliera à cet idéal d'alternance le plus



Photo: DR/L'Union

Dans son récent post, Alexandre Barro Chambrier milite pour une véritable alternance politique.

grand nombre de nos compatriotes".

Miroir du gouvernement Repenser l'université gabonaise

NE serait-il pas temps de repenser l'université gabonaise? Cette question est loin d'être anodine, au regard de la situation qui prévaut actuellement à l'Université Omar Bongo (UOB) et à l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM).

Deux institutions plombées par de nombreux maux et dysfonctionnements qui mettent à mal leur existence. Entre les années académiques à rallonge, une gouvernance approximative, le calendrier académique complètement décalé, etc., il y a vraiment urgence à agir. La semaine dernière, une vidéo est devenue virale sur les réseaux sociaux. On y voit des étudiants en Master 2 de l'USTM, dormant à la belle étoile, réclamer que l'année académique 2019-2020 soit bouclée. À la Faculté de droit et sciences économiques (FDSE) de l'UOB, tenez-vous bien, l'année académique 2019-2020 a commencé ce mois! Bref, le moment est peut-être venu de mettre le curseur sur pause afin de trouver sérieusement, en toute sérénité, des solutions pérennes aux maux qui minent l'UOB et l'USTM, quitte à prendre des décisions courageuses.

À ce titre, le gouvernement est largement en mesure d'assainir la situation dans ces deux universités. Encore faudrait-il que les enseignants, les syndicalistes, les étudiants et autre personnel administratif acceptent de jouer franchement le jeu. Car, au fil des années, la confiance s'est étiolée entre tous ces acteurs. Tant leurs intérêts semblent être divergents. L'actuel ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Patrick Daouda Mouguiama, "pur produit de l'UOB", connaît sans doute mieux que quiconque l'ampleur de la situation. Pour y avoir assuré pendant de nombreuses années des enseignements au département des sciences du langage, il est très au fait des réalités vécues par les uns et les autres aussi bien au "Temple du savoir" qu'à l'USTM.

Tout ceci pour signifier que d'aucuns ne comprendraient vraiment pas que cette situation, au demeurant déplorable et regrettable, perdure à l'UOB et à l'USTM. Ce, d'autant plus qu'au regard des enjeux de l'heure, notre pays ne peut se permettre d'avoir ses deux principales "institutions du savoir" malades et proches de l'agonie. Il serait temps qu'elles redeviennent des pôles d'excellence et d'innovation au service du rayonnement de la communauté nationale.

J.KOMBILE MOUSSAVOU



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date de lancement : 13 juillet 2021
 Appel à manifestation d'intérêt : N° AMI002-0621-FMCT
 Nom du projet : La Baie des Rois
 Construction d'un Immeuble de Bureau et de commerce
 Source de financement : FMCT

1. OBJET
 Par le présent appel à manifestation d'intérêt, la société **Facade Maritime du Champ Triomphal** se propose d'arrêter une liste restreinte des candidats qualifiés qui seront appelés à soumissionner pour la construction d'un bâtiment de 5 niveaux d'environ 4000 m² SHON, sur un terrain de 3 200m², y compris travaux d'aménagement paysagers, voies et création de parking sur le site de la Baie des Rois.
 La présente annonce concerne la pré-sélection des candidatures du marché alloué en 15 lots :

- Lot n°1 : Fondations spéciales
- Lot n°2 : Gros-œuvre / Alèthes bois
- Lot n°3 : Terrassement / VRD / Clôtures
- Lot n°4 : Etanchéité
- Lot n°5 : Menuiseries extérieures / Bardage façade
- Lot n°6 : serrurerie - portails
- Lot n°7 : cloisons - doublages - faux plafonds
- Lot n°8 : Menuiseries intérieures
- Lot n°9 : Revêtements de sols durs
- Lot n°10 : Peintures intérieures
- Lot n°11 : Cloisons amovibles
- Lot n°12 : Ascenseurs
- Lot n°13 : Electricité CPO / CFA
- Lot n°14 : CVC / Plomberie
- Lot n°15 : Epeaces verts

2. PARTICIPATION
 Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux candidats qui ne sont pas concernés par des mesures d'exclusion et d'incapacité.

3. CRITERES DE QUALIFICATION
 Les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
 Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :

- Une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du consultant faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués ;
- Les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal de la société. Ces documents comprennent l'agrément de commerce ou registre de commerce ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du consultant et datant de moins de six (6) mois ;

5. CRITERES DE PRESELECTION
 Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-dessous :

- Une attestation d'imposition prouvant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année n-1 ;
- Une attestation CNSS du trimestre précédent ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- Liste du matériel ;
- La liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives et leurs CV signés ainsi qu'une copie des diplômes traduits et authentifiés par l'autorité compétente ;
- Les références générales et spécifiques du candidat dans le domaine concerné par l'appel à manifestation d'intérêt (joindre les fiches projets précisant la valeur en FCFA des prestations réalisées) ;
- La liste des sous-traitants, le cas échéant.

Les consultants peuvent s'associer et présenter une candidature unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre sociétés. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, le rôle et les titres de chaque membre. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces demandées ci-dessus.

Ils ne doivent comporter aucune proposition financière et être présentés en un original, 4 copies et une version électronique sous clé USB.

DATES LIMITES DE DEPOT DES OFFRES, LIEU DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES PLIS
 Les dossiers d'appel à manifestation d'intérêt doivent être adressés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **26 août 2021 à 15 heures** :

FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHAL
 Boulevard du bord de mer
 B.P. 879 LIBREVILLE GABON
 Tel. 076 50 11 52
 Mail : contact@fmct-gabon.com

Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 15.010.000.000 de F.CFA
 Siège Social : Boulevard du Bord de Mer - B.P. 3 873 Libreville Gabon